

BAR DU FRAIS 2019/2020 - ROI.

Le CPAS de Ittre propose aux enfants fréquentant le réseau Libre de Ittre, des repas froids, excepté le jeudi où il s'agit d'un repas chaud. Les menus listent la présence des allergènes prévus légalement. **Votre enfant souffre d'intolérances à d'autres substances (Kiwi, fraise,...) Jouez la prudence... évitez de l'inscrire...**



PRIX A PARTIR DE SEPTEMBRE 2019:

LUNDIS, MARDIS ET VENDREDIS = 3,00 €.

JEUDIS = 4,00 € POUR LES ENFANTS DU PRIMAIRE

3,20 € POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE

Procédure d'inscription.

Pour que votre enfant participe au BAR du FRAIS, merci de nous renvoyer un talon d'inscription, et de verser une provision de 35,00 € au compte du CPAS. Le 8 de chaque mois, nous envoyons, par mail, le menu. Vous avez jusqu'au 20 de chaque mois pour renvoyer, par mail de préférence, la liste de vos choix.

Les commandes tardives ne seront pas prises en compte.



Au verso se trouve l'explication du bar du frais, et un talon d'inscription à nous retourner.

Document remis en juillet et en septembre 2019.

Editeur responsable : CPAS de et à Ittre

Votre enfant est malade et reste à la maison ? Prévenez, par téléphone exclusivement, la cuisine du CPAS, au 067/64.71.67, avant 9h30. Sinon, le repas sera facturé. REGLE : Repas préparé = repas facturé.

Une activité scolaire (classe de neige, excursion, examens,...) empêchera votre enfant de fréquenter le bar du frais ? A votre demande ou à celle de l'école, nous annulerons l'ensemble des repas SI la demande nous parvient 10 jours avant la date à annuler. Même si vous n'avez pas connaissance de cette activité que moins de 10 jours avant cette date... REGLE : 10 jours

Paiement : COMPTE DU CPAS : BE78 0910 0088 8486.

En plus de la provision, merci de payer chaque mois une somme à estimer vous-même. Votre enfant mange tous les jours ? Versez **40€/mois**. Votre enfant vient occasionnellement ? Versez **20 €/mois**. Un consommateur moyen se situe entre les 2. Versez alors **30 €** par mois.

Un décompte est établi en fin d'année. A ce moment, soit nous vous réclamons le solde à nous payer, soit nous établissons le montant en votre faveur.

ENCORE DES QUESTIONS ? bardufrais@publilink.be ou téléphone : 067/64.71.67 (M. Colot).



Bulletin d'inscription au BAR DU FRAIS 2019/2020. Par sa signature, vous acceptez l'ensemble des points du ROI. En particulier le fait que les commandes tardive ne seront pas acceptées, que le CPAS se réserve le droit de suspendre les repas en cas de non-paiement (après contact préalable), et que les infos relatives aux allergènes ont été données.

Ecole : ITTRE/VIRGINAL, année :Nom et prénom enfant.....

Parents : nom, NN.....

N° GSM....., N° compte..... Mail.....

Date et signature :